**Newsletter de la MDPH de Paris**

**Avril 2021**

Twitter [**@handicap\_paris**](https://twitter.com/handicap_paris)

LinkedIn[**MDPH de Paris**](https://www.linkedin.com/in/mdph-de-paris-8b298b19b/)

Site Internet [**handicap.paris.fr**](https://handicap.paris.fr/)

[**Fermeture de l’accueil physique de la MDPH jusqu’au 23 avril inclus**](https://handicap.paris.fr/covid-19-fermeture-de-laccueil-physique-du-5-au-23-avril-inclus/)

(sauf nouvelles annonces gouvernementales)

Vous pouvez nous contacter :

* par mail à [contact@mdph.paris.fr](mailto:contact@mdph.paris.fr)
* par téléphone au 01 53 32 39 39. L’accueil téléphonique est ouvert de 9 h à 16 h sans interruption du lundi au vendredi.

Accueil spécifique pour les personnes sourdes et malentendantes à distance via le service Acceo tous les jours de 9 h à 16 h : visio-interprétation en LSF, visio-codage en LfPC (Langue française Parlée Complétée), Transcription Instantanée de la Parole.

L’équipe accueil reste mobilisée par téléphone et par mail pour répondre aux questions et/ou demandes.

Tous les agents de la MDPH poursuivent leurs missions de service public indépendamment de cette fermeture.

# La MDPH recrute

* **Agent d’accueil H/F - 2 postes - Pôle Accueils et Communication**

[En savoir plus](https://handicap.paris.fr/documents/2021/04/Agent.e-accueils.pdf)

* **Assistant responsable H/F - Pôle Accueils et Communication**

[En savoir plus](https://handicap.paris.fr/documents/2021/04/Assistant.e-responsable-du-pole-accueils-et-communication.pdf)

* **Agent polyvalent accueils H/F - 2 postes - Pôle Accueils et Communication**

[En savoir plus](https://handicap.paris.fr/documents/2021/04/Agent.e-polyvalent.e-PAC.pdf)

* **Agent transverse spécialisé H/F – 2 postes**

[En savoir plus](https://handicap.paris.fr/documents/2021/04/Agent-transverse-specialise.pdf)

* **Coordonnateur adjoint unité PCH H/F - Pôle Évaluation**

[En savoir plus](https://handicap.paris.fr/documents/2021/04/Coordonnateurtrice-adjointe-unite-PCH.pdf)

[**Tous les postes à pourvoir**](https://handicap.paris.fr/la-mdph/nous-rejoindre/)

# Bon à savoir

* **Durée de validité du certificat médical**

Le décret sur la durée de validité du certificat médical a été publié : la durée de validité passe de 6 mois à 1 an.

[En savoir plus](https://handicap.paris.fr/allongement-de-la-duree-de-validite-du-certificat-medical-pour-une-demande-a-la-mdph/)

* **Les bons comportements à adopter face à une personne en situation de handicap dans une administration**

L’association Action Handicap France a réalisé, au sein de la Mairie du 11ème et en partenariat avec les

Papillons blancs de Paris, une vidéo regroupant les bons comportements à adopter face à une personne en situation de handicap auditif, mental, moteur et visuel dans une administration.

[Vidéo](https://youtu.be/OhQshSdUZKs)

[Avec audiodescription](https://youtu.be/mVkLhCIi6pg)

* **Service des aides sociales à l’autonomie SASA (DASES)**

Le SASA est en charge de l’instruction et du paiement des aides sociales destinées aux personnes âgées et en situation de handicap.

Le service utilise désormais l’outil de « Gestion de la relation usagers » (GRU) de la Ville de Paris. L’usager a la possibilité d’entrer en contact avec le service à travers son compte parisien « Mon Paris ».

Deux fiches explicatives sur ces nouvelles procédures sont disponibles sur [notre site Internet](https://handicap.paris.fr/foire-aux-questions-mdph/pch-prestation-de-compensation-du-handicap/#contact-du-service-payeur).

# Idée lecture

* **Point d’étape de la stratégie nationale pour l’autisme au sein des troubles du neuro-développement mise en œuvre dans les territoires**

La délégation interministérielle à l’autisme publie un point d’étape sur les trois ans de la stratégie nationale pour l’autisme au sein des troubles du neuro-développement reprenant les points clés présentés à la presse mi-mars.

Le document présente également les résultats de la deuxième étude d’impact réalisée auprès des usagers sur la stratégie, qui a enregistré plus de 14 000 réponses.

[Consulter le document](https://handicap.gouv.fr/IMG/pdf/dp_bilan_autisme_3_ans_final.pdf)

# Dossier PCH parentalité

# Focus PCH

* **Nouveautés de la** [**loi n° 2020-220 du 6 mars 2020**](https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/article_jo/JORFARTI000041697005) **visant à améliorer l’accès à la prestation de compensation du handicap :**

- suppression de la barrière d’âge des 75 ans dans l’accès à la PCH ;

- durée d’attribution unique de la PCH pour l’ensemble des éléments ;

- prise en compte dans le volet « aides humaines » du temps d’aide nécessaire à la préparation des repas et à la vaisselle ;

- besoins liés à la parentalité, pour chacun des parents en situation de handicap.

# Focus parentalité

* **Le SAPPH, un dispositif parisien unique en France**

Le service d’accompagnement à la parentalité des personnes en situation de handicap (SAPPH) a pour mission le soutien à la parentalité et la prévention des relations précoces parents-enfants, de la période pré-conceptionnelle jusqu’aux 7 ans de l’enfant.

Adresse :

Service d’accompagnement à la parentalité des personnes en situation de handicap – SAPPH

26, boulevard Brune, 75014 Paris

Tél : 01 40 44 39 05

E-mail : [contact.sapph@idf.vyv3.fr](mailto:contact.sapph@idf.vyv3.fr)

[En savoir plus](https://handicap.paris.fr/le-sapph-un-dispositif-parisien-unique-en-france/)

* **Consultations adaptées de l’Institut Montsouris**

Le département Mère-enfant dispose de locaux et de matériels adaptés aux personnes en situation de handicap moteur. Les patientes présentant un handicap visuel bénéficient de calques thermoformés pour les échographies d’obstétrique.

L’Institut Mutualiste Montsouris est un des rares établissements en France à offrir une consultation grossesse aux personnes en situation de handicap moteur, auditif et visuel.

Adresse :

Institut Mutualiste Montsouris

42 boulevard Jourdan 75014 Paris

[En savoir plus](https://handicap.paris.fr/vivre-au-quotidien/prendre-soin-de-sa-sante/#sexualite-et-maternite)

* **Allongement du congé paternité à partir du 1er juillet 2021**

À partir du 1er juillet 2021, la durée du congé paternité double pour passer de 14 à 28 jours, dont 7 jours obligatoires à prendre à la naissance de l’enfant. Ce congé peut être fractionné en plusieurs périodes.

[En savoir plus](https://www.gouvernement.fr/les-actions-du-gouvernement/sante-famille-handicap/allonger-le-conge-paternite-une-nouvelle-avancee)

* **Livret Programme SOUPAPE SOUtien Parents Autistes et Partage d’Expérience du GNCRA**

Ce livret a été réalisé à la suite du webinaire organisé autour du thème : « Vivre sa parentalité au quotidien quand on est une personne autiste ». Il s’adresse aux professionnels qui souhaitent développer leur propre programme de soutien à l’exercice de la parentalité destiné à des parents présentant un TSA.

[Consulter le livret](https://gncra.fr/wp-content/uploads/2021/01/GNCRA_Programme-SOUPAPE_VF.pdf)

# Actualités du site Internet

* **Toutes les informations mises à jour sur la crise sanitaire dans notre rubrique « COVID-19 »**

- Vaccination

- Dépistage

- Mesures gouvernementales

- Fermeture MDPH

[Consulter la rubrique](https://handicap.paris.fr/actualites/?s=&m=&cat=174)

* **Vendredi 2 avril avait lieu la journée mondiale de sensibilisation à l’autisme**

L’occasion de mettre en lumière le CRAIF (Centre de Ressources Autisme Île-de-France), un lieu de ressources, d’information et d’orientation sur l’autisme, ouvert à tous.

[En savoir plus](https://handicap.paris.fr/journee-mondiale-de-sensibilisation-a-lautisme-du-2-avril-presentation-du-craif/)

* **Répondez à la grande enquête sur l’action sociale à Paris**

La Ville de Paris souhaite améliorer la qualité de son action auprès de tous les Parisiens et de toutes les Parisiennes pouvant rencontrer, à un moment de leur vie, un besoin ou une difficulté.

Afin de mieux comprendre les attentes et de faciliter l’accès aux services sociaux et médico-sociaux, la Ville de Paris lance une grande consultation et propose à tous les Parisiens de répondre à une enquête en ligne.

[En savoir plus](https://handicap.paris.fr/repondez-a-la-grande-enquete-sur-laction-sociale-a-paris/)

* **Soutien de la Ville de Paris aux projets de logement accompagné : nouvel appel à candidatures**

La Ville de Paris lance aujourd’hui un nouvel appel à candidatures pour développer le logement accompagné pour des personnes en situation de handicap à Paris.

Les projets peuvent être proposés jusqu’au 31 mai.

[En savoir plus](https://handicap.paris.fr/soutien-de-la-ville-de-paris-aux-projets-de-logement-accompagne-nouvel-appel-a-candidatures/)

**Le logement accompagné, qu’est-ce que c’est ?**

**Toute solution d’hébergement d’une personne en situation de handicap alternative à l’hébergement en établissement classique.**

**Une 3ème voie entre vie autonome à domicile et vie collective en établissement, pour une plus grande autonomie et une meilleure inclusion des personnes.**